



Anna Lindh Euro-Mediterranean Foundation for the Dialogue between Cultures
Fondation Euro-Méditerranéenne Anna Lindh pour le Dialogue entre les Cultures

مؤسسة أناليند الأورو-متوسطية للحوار بين الثقافات



COUNCIL
OF EUROPE

CONSEIL
DE L'EUROPE



European Commission

DJS/EYCB/Euro-Med/TC ALF/2007/010

Budapest, 13 février 2007

Éducation aux droits de l'homme pour le renforcement du dialogue interculturel avec les jeunes

**Stage de formation euro-méditerranéen pour les
multiplicateurs œuvrant à l'éducation aux droits de
l'homme et au dialogue interculturel avec les jeunes de
l'Europe du Sud-Est et dans le cadre de la coopération
euro-méditerranéenne**

Centre européen de la jeunesse de Budapest, Hongrie, 16-22 avril 2007

**Présentation du stage
Procédure d'inscription**

Origine et cadre du projet

L'éducation aux droits de l'homme (EDH), conçue comme un ensemble de programmes et d'activités pédagogiques visant à promouvoir l'égalité des êtres humains, constitue un outil irremplaçable pour façonner une citoyenneté du monde partagée par tous les jeunes quelle que soit leur origine, leur nationalité, leur culture ou leur religion. Au regard de l'universalité, de l'indivisibilité, de l'inaliénabilité, mais aussi de la signification des droits de l'homme pour les jeunes d'aujourd'hui, les praticiens de l'éducation non formelle s'inscrivant dans le cadre des activités de jeunesse devraient tenir compte de l'évolution de la pratique en matière de sensibilisation et d'éducation aux droits de l'homme. Cela est tout aussi valable pour l'école et les systèmes éducatifs formels : l'éducation aux droits de l'homme devrait façonner les activités scolaires et extra-scolaires et en faire partie intégrante. L'EDH, ou l'apprentissage des droits de l'homme pour et à travers les droits de l'homme, est un apprentissage de la dimension cognitive des droits de l'homme, mais consiste avant tout à façonner des comportements et à développer des compétences qui permettent à l'apprenant d'agir en faveur des droits de l'homme et d'interagir avec les autres dans ce sens.

La richesse des sociétés européennes et méditerranéennes réside dans leur diversité culturelle, qui s'exprime au travers des nombreux groupes et communautés religieux, ethniques et culturels présents dans la région. La diversité culturelle et ethnique caractérise les sociétés européennes et méditerranéennes depuis des siècles, bien que, parfois, certains événements semblent contredire une telle idée. Dans ce contexte, le dialogue interculturel apparaît comme une approche essentielle pour combattre et surmonter les préjugés mutuels et empêcher que ne se réalise la prophétie de la « guerre des civilisations ». Si l'objectif du dialogue interculturel est de « vivre ensemble de façon pacifique et constructive dans un monde multiculturel et de développer le sentiment de former une communauté et d'être à sa place », il est clair qu'il ne peut être atteint que si chacun s'engage, les jeunes y compris.

La coopération euro-méditerranéenne entre l'Union européenne et les pays méditerranéens, officialisée dans la déclaration de Barcelone, souligne que « les échanges proposés aux jeunes devraient être un moyen de préparer les futures générations à une meilleure coopération entre les partenaires euro-méditerranéens ». Le programme de jeunesse Euromed a été proposé afin d'instaurer « un dialogue permanent entre les jeunes des vingt-sept partenaires euro-méditerranéens, afin d'aider les jeunes à se comprendre [...] et de contribuer au processus de démocratisation de la société civile ». Il va de soi qu'on ne saurait poursuivre cet objectif sans mettre l'accent sur les droits de l'homme et l'apprentissage interculturel. De même, la participation des jeunes apparaît essentielle.

Le Partenariat dans le domaine de la jeunesse entre la Commission européenne et le Conseil de l'Europe reconnaît l'intérêt de l'éducation aux droits de l'homme et a notamment pour objectif spécifique de promouvoir la citoyenneté européenne, l'éducation aux droits de l'homme et le dialogue interculturel. Les activités menées jusqu'à présent dans le cadre du Partenariat confirment la possibilité et le besoin d'approfondir les pratiques de l'éducation aux droits de l'homme en les considérant comme une approche éducative valable et significative pour tous les partenaires au sein des projets Euromed. L'ouvrage REPERES¹, publié par le Conseil de l'Europe en plus de vingt langues, dont l'arabe, offre la possibilité d'élargir le champ d'application de l'éducation aux droits de l'homme et permet de toucher de nouveaux groupes cibles et de nouvelles organisations. Au sein du Conseil de l'Europe, cette démarche s'accompagne d'autres activités dans le domaine de la coopération sur les politiques de jeunesse et du dialogue interculturel, telles qu'un stage de formation interculturelle en langue arabe.

¹ Repères, manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes – www.coe.int/compass

La fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures est la première institution conjointe créée et financée par les trente-cinq membres du Partenariat euro-méditerranéen. Ce partenariat de grande envergure entre l'Union-européenne et ses partenaires de la région du sud de la Méditerranée a vu le jour lors de la conférence de Barcelone, en 1995. La déclaration adoptée à cette occasion préconise fortement la coopération régionale dans les domaines économique, social et culturel. Créée en 2004, la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures a pour mission de rapprocher les personnes et les organisations des deux rives de la Méditerranée. Le groupe visé en priorité par la Fondation Anna Lindh est celui de la jeunesse, et ses principaux objectifs sont de promouvoir une conception dynamique du dialogue entre les cultures par la mise en place d'une coopération entre les sociétés civiles dans les domaines de l'éducation, de la culture, de la science et de la communication.

La Fondation Anna Lindh et le Partenariat de la jeunesse reconnaissent que les programmes et les projets portant sur l'éducation aux droits de l'homme et le dialogue interculturel avec les jeunes ne pourront être envisagés que si les formateurs et les éducateurs œuvrant au niveau national, dans les structures éducatives formelles et non formelles, se sentent capables de transmettre cet apprentissage à travers leur travail auprès des jeunes. Concernant le dialogue interculturel, les activités de formation doivent être interculturelles par nature, de même qu'elles doivent se fonder sur les droits de l'homme. Dans ce contexte, le stage de formation euro-méditerranéen à l'éducation aux droits de l'homme pour le renforcement du dialogue interculturel avec les jeunes encouragera l'idée de la coopération interculturelle et donnera aux jeunes adultes la possibilité de faire entendre leur voix, de travailler au sein d'équipes interculturelles, de surmonter les préjugés éventuels et de combattre les idées fausses.

Europe du Sud-Est : une cible régionale

Le stage est ouvert à tous les participants européens et originaires des pays méditerranéens qui font partie du Partenariat Euromed. Les candidatures des Européens originaires de l'Europe du Sud-Est seront privilégiées. Jusqu'ici, en effet, c'est cette région qui a le moins bénéficié de la coopération euro-méditerranéenne. Cette orientation particulière se retrouvera également en partie dans le programme du stage, notamment afin d'identifier et d'étudier les éventuelles spécificités de cette région, de même que ses points communs avec les pays « méditerranéens » en matière d'éducation aux droits de l'homme et de dialogue interculturel, dans la mesure où ces deux régions se superposent souvent géographiquement et historiquement.

Ce stage constituera la première coopération entre le Partenariat du Conseil de l'Europe et la Fondation Anna Lindh dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation aux droits de l'homme. Il fait fond sur l'expérience acquise par le Partenariat de la jeunesse, notamment dans le cadre du programme d'ateliers régionaux de formation pour formateurs dans le domaine de l'EDH avec Repères en arabe, ainsi que dans le cadre des autres activités relevant de l'EDH et du dialogue interculturel organisées par le secteur jeunesse du Conseil de l'Europe et la Fondation Anna Lindh.

Objet du stage de formation

Le stage a pour objet de soutenir et de promouvoir le développement de l'éducation aux droits de l'homme et du dialogue interculturel avec les jeunes dans le cadre plus large de la coopération euro-méditerranéenne.

Buts du stage

- Examiner la situation et les conditions de pratique de l'éducation aux droits de l'homme dans le cadre plus large de la coopération euro-méditerranéenne, en s'intéressant tout particulièrement à l'Europe du Sud-Est
- Encourager les participants à jouer le rôle de multiplicateurs au sein de projets pour l'éducation aux droits de l'homme et le dialogue interculturel
- Améliorer les compétences professionnelles des candidats (connaissances, capacités, comportement, valeurs) en matière d'éducation aux droits de l'homme et de dialogue interculturel
- Apporter une meilleure connaissance des institutions impliquées et des possibilités de coopération qu'offrent leurs programmes ;
- Expérimenter des outils éducatifs pour l'éducation aux droits de l'homme et le dialogue interculturel
- Aider les participants à créer et organiser des activités de suivi multiplicatrices

Résultats attendus et profil des participants

Le cadre du stage et sa durée sont propices à un stage « hétérogène », c'est-à-dire regroupant des formateurs de niveau « grands débutants » et des formateurs expérimentés. Les participants doivent connaître les bases de la formation et de l'éducation non formelle. Le stage viendra enrichir ces connaissances de nouvelles compétences dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et du dialogue interculturel.

Concernant les participants, quatre grands résultats sont attendus :

- de meilleures compétences dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme et du dialogue interculturel ;
- l'établissement de contacts avec d'éventuels partenaires et des collègues d'autres pays ;
- une meilleure connaissance des programmes des institutions travaillant dans ce domaine ;
- un soutien et une motivation accrus pour leur travail régulier dans le cadre de l'EDH et du dialogue interculturel.

Profil des participants

Tous les participants devront :

- travailler dans le secteur de la jeunesse en tant que formateur, éducateur, enseignant ou formateur occasionnel, participer au dialogue interculturel et (ou) à l'éducation aux droits de l'homme (régulièrement ou occasionnellement) ;
- s'intéresser à la coopération euro-méditerranéenne ;
- être motivés et décidés à améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière d'éducation aux droits de l'homme et (ou) de dialogue interculturel ;
- s'engager à prolonger le stage de formation par des activités multiplicatrices (projets de jeunesse, activités de formation, etc.) ;

- être soutenus par une institution ou une organisation dans le cadre de laquelle ils développeront leurs activités complémentaires ;
- être à même de travailler en français ou en anglais et participer au stage dans son intégralité.

Langues de travail

Le stage se déroulera en français et anglais, avec un service d'interprétation simultanée.

Procédure de candidature et sélection des participants

Tous les postulants doivent remplir le formulaire de candidature disponible en ligne sur le site <http://coe.opencontent.it> en suivant les instructions données sur ce site.

Les candidats doivent être nommés soit par une organisation membre de la Fondation euro-méditerranéenne Anna Lindh pour le dialogue entre les cultures, soit par une autre organisation s'occupant du dialogue interculturel euro-méditerranéen ou participant à des activités de coopération dans le sud-est de l'Europe, ou les deux. Les candidats provenant des quarante-huit États signataires de la Convention culturelle européenne et des dix pays du programme Meda, signataires de la Déclaration de Barcelone², sont les bienvenus.

Trente candidats seront sélectionnés. Le comité de sélection s'efforcera de constituer un groupe équilibré en termes de sexe et d'origine (pays européens et « méditerranéens »). Les candidatures des professionnels européens originaires des pays du sud-est³, ou qui y travaillent, sont tout particulièrement encouragées.

La lettre de recommandation doit être téléchargée en ligne, en utilisant le lien susmentionné, ou vous pouvez l'envoyer par fax (Fax: + 36 1 212 40 76).

Date limite de dépôt des candidatures : **8 Mars 2007.**

Dispositions financières et pratiques

Frais de voyage

Les frais de voyage et de visa seront remboursés (sur présentation d'un justificatif) conformément au règlement du Conseil de l'Europe. Seuls les participants qui auront assisté à l'intégralité du stage de formation seront remboursés, soit par virement bancaire, soit en liquide (euros) à l'issue du stage.

Hébergement

Le Conseil de l'Europe assure et prend en charge l'hébergement et les repas des participants au Centre Européen de la Jeunesse de Budapest.

² Maroc, Algérie, Tunisie, Égypte, Jordanie, Israël, Autorité palestinienne, Liban, Syrie et Turquie

³ Pour ce stage, cela concerne les participants d'Albanie, de Bosnie-Herzégovine, de Bulgarie, de Croatie, de Grèce, du Monténégro, de Roumanie, de Serbie, de « L'ex-République yougoslave de Macédoine » et de Turquie.